



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/61401367/00/FR/000

Original



Votre numéro de client : 100387931

Numéro de contrat : 2267945/28000



040 - INSP

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse tension et à très basse tension

Route de Hottleux 39, 4960 Malmédy



Effectué le :

28/11/2024 07:50 - 08:49



Effectué par : MICKAEL DELFOLIE (3894)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Propriétaire

Nom, Prénom

Mr Hausman

Adresse

Route de Hatleux 39 - 4960 Malmédy

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom

GROSJEAN Frédéric

Adresse

Rue du Wèrhê 30, 4950 Waimes

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte	100 306 549
Adresse	Route de Hottleux 39, 4960 Malmédy
Code EAN	Non communiqué
Nom gestionnaire de réseau	Ores
N° Compteur	04358581
Compteur index jour	330172
Précision Installation	Vente
Installation contrôlée	- Unité d'habitation
Type d'installation	Installation domestique

VINCOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Ollieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde Belgique. tel: +32 81 432 773 - buildingreportingsouth@vincotte.be
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis - BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB

Date d'émission : 28/11/2024

1 / 11



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000

DONNÉES DU CONTRÔLE

Base de l'examen	- RGIE - Livre 1 de l'arrêté royal du 08/09/2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. 28/10/2019)
Type de contrôle suivant	- 6.5. Visite de contrôle
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 & avant le 01/06/2020
Dérogations appliquées	- Partie 8
Informations complémentaires (dérogations appliquées)	Réceptionné en 1996

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alimentation	Via compteurs GRD
Protection de branchement	- Valeur nominale de la protection placée - Valeur max. autorisée de la protection de branchement
Valeur nominale de la protection placée (A)	20
Valeur max. autorisée de la protection de branchement (A)	40
Type d'interrupteur-sectionneur général	- Interrupteur-sectionneur différentiel
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm²)	10
Canalisation d'alimentation - Type	VVB
Tension (V)	- 3N400V AC
Compteur d'énergie verte	Pas présent

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau BT : TD habitation

Emplacement	Armoire hall entrée
Schéma de mise à la terre	- TT
Nombre de circuits	20



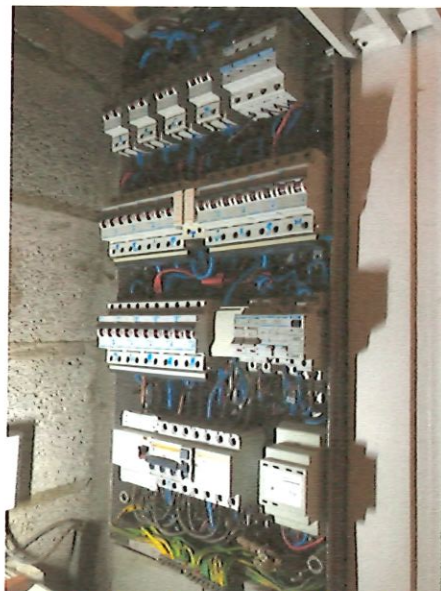
Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000



(Tableau électrique)



(Tableau électrique - intérieur)

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas unifilaires	Référence	Grosjean J
	Date	16/07/1996
	Version	1
Plans de position	Référence	Grosjean J
	Date	16/07/1996
	Version	1



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	OK (contrôle visuel)
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	OK
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	OK
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	OK (contrôle visuel)
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Pas d'application / vérification pas possible
Mesures de protection CD	OK
Mesures de protection CI	OK
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle (principale et supplémentaire)	OK
Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections de	OK

Les photos éventuelles illustrant par exemple les infractions, observations/remarques, notes, ... sont données à titre d'exemples et ne sont pas limitatives.

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Mesures et essais

Type de prise de terre	Boucle(s) de terre
Resistance de terre BT - Re (Ohm)	20.2
Valeur d'isolement général (Mohms)	2.5

Infractions constatées

- Néant

Remarques

Installation

Constatation supplémentaire hors du cadre de ce contrôle

- Habitation meublée et habitée le jour de notre contrôle.



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies dans la rubrique "données du contrôle".

Il y a lieu de donner suite aux remarques reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 28/11/2049.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient déjà scellées.

Ir F. Dewint
Directeur Général

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000

Annexes

VINÇOTTE, association sans but lucratif
CENTRE DE CONTRÔLE AGRÉÉ, Membre du Groupe AIS-VINÇOTTE
Siège social: Avenue André Drouot, 29 - 1150 Bouffémont
Tél.: (03) 874 57 11 - Fax: (03) 874 58 59 - Télécopie: 23 165
Code FC Pélit: 0

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: GROSJEAN Jérémy
N° de TVA: 652 216 473
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: Electritel
Compteur n°: _____ index: _____
Type de comptage: ☒ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit

RAPPORT N°: _____
Membre n°: _____
Installation: Nom: MAISON 76
Adresse: Rue de la République
4860 AHEMON 17910
Date de visite: 16/07/2011
Propriétaire ou Mandataire: Nom, Prénom: _____
Adresse: _____
Demandeur: _____

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modification ☐ Existant ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. 85 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ RT ☐ de la Cte d'électricité
Installation conçue pour la tension de: 230V AC, Protection branchement: A Type: _____
Description du branchement: interne Type câble: EXPO Section: 4 x 16 mm²
Alimentation tableau principal: 10 mm² Nbre de tableaux: 3 Nbre de circuits terminaux: 112 + 100
Type de prise de terre: bonne Résistance de dispersion: _____ Ohms Isolation générale: 710 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>différentiel général 30 mA</u>	<u>0,03 s</u>
<u>1"</u>	<u>compréhension de 15, 0,03 s / circuit A, B, C, D, O /</u>

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
NEON

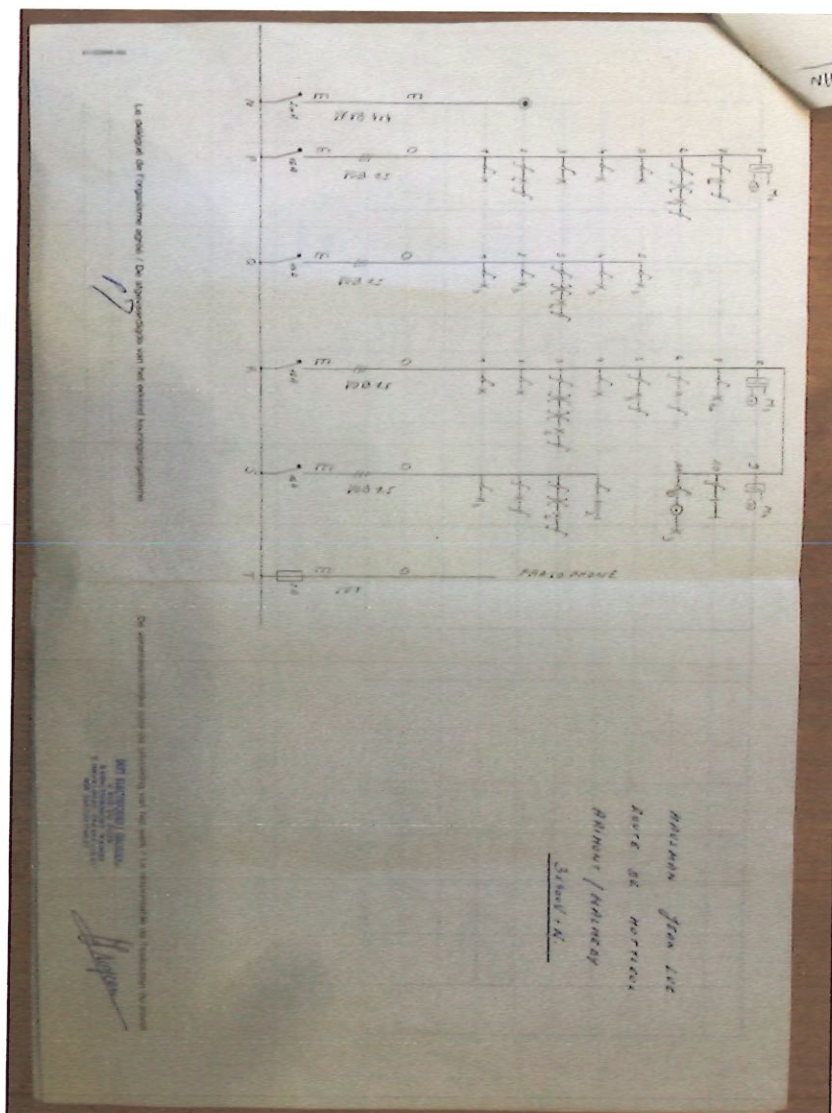
Le différentiel général est en plombé
L'installation électrique doit être recotée avant le 2011 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.
Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST NE PAS CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION NE PEUT ETRE NE PAS ETRE MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)
INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):
/

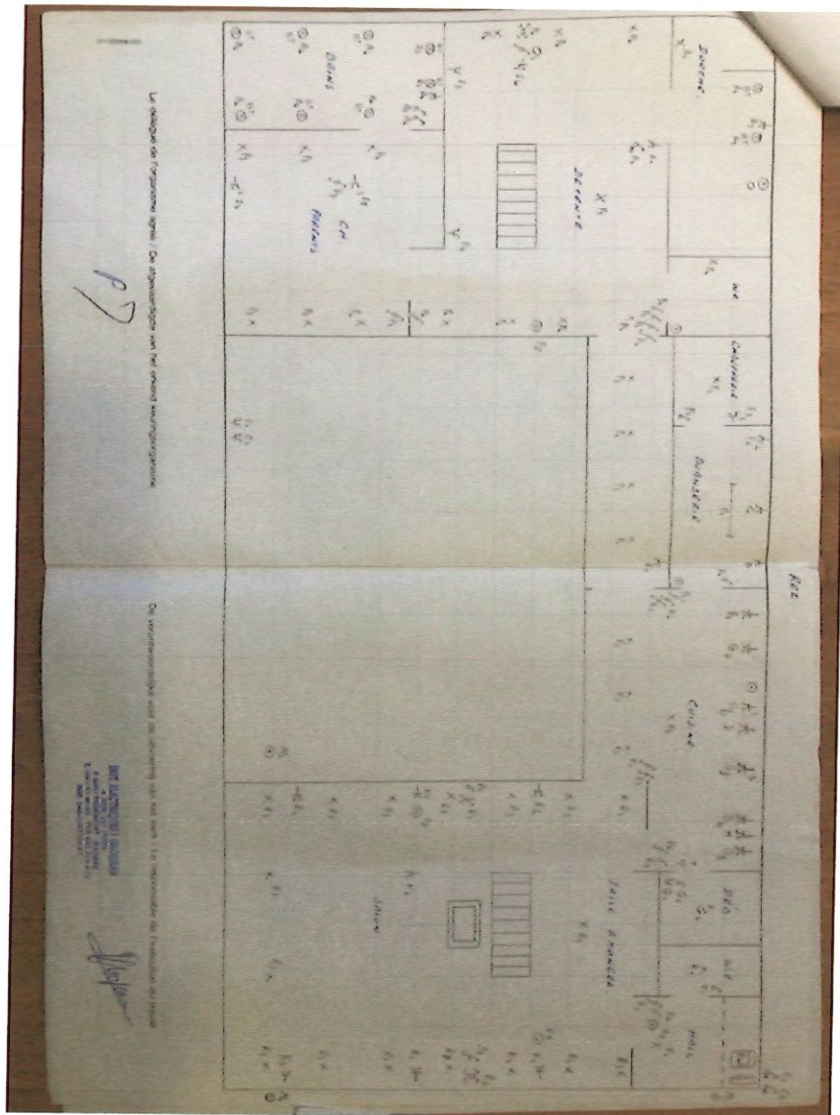
Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être effectués sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:
VISA DU DISTRIBUTEUR: _____
Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature: Lavel 761

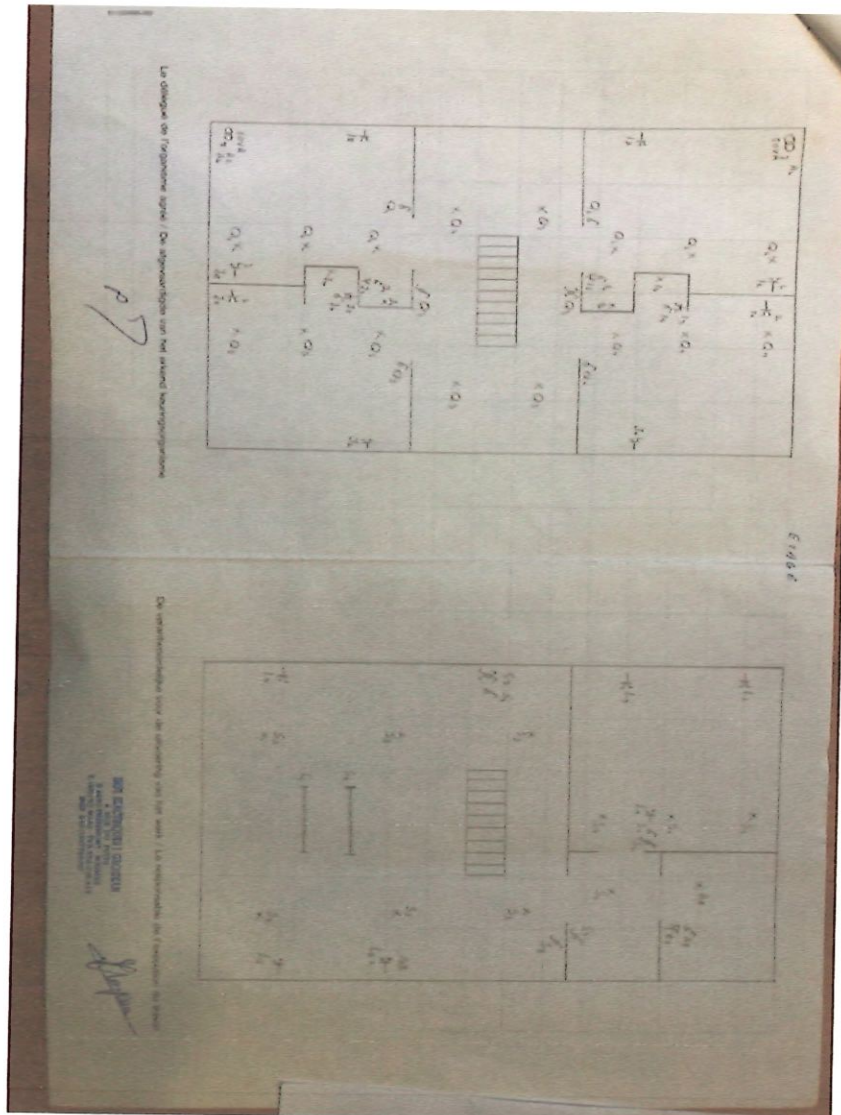
(Schémas unifilaires)



(Schémas unifilaires)



(Plans de position)



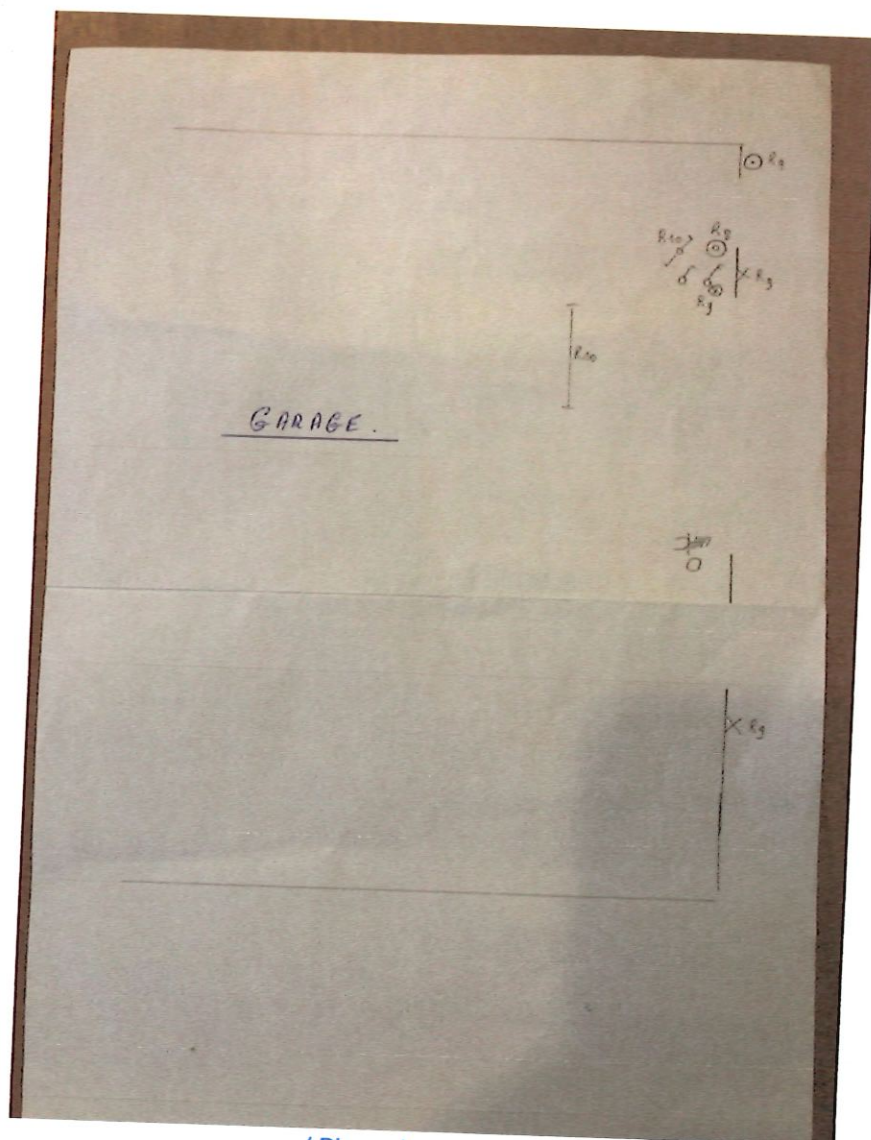
(Plans de position)



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61401367/00/FR/000



(Plans de position)